

# Commune de Neufchâteau

## Compte rendu de la CLDR du 11/12/2025

Réf. : NEUFCHATEAU\06- CLDR\2025\211 budget participatif\Neufchâteau 2025\211 PV CLDR budget participatif.docx

### Présences (Voir liste en annexe)

- › CLDR : 13 participants, 7 excusés
- › FRW : Mme Sophie Orban et M. Bruno Echterbille, agents de développement

### Ordre du jour : comité de sélection du budget participatif

- › Approbation du compte rendu de la CLDR du 05/11/2025
- › Introduction
- › Bilan des éditions précédentes
- › Présentation des 7 dossiers introduits dans le cadre du budget participatif 2025
- › Résultats des votes du Comité de Sélection
- › Divers - Les suites de l'opération de développement rural.

\*\*\*

Les échevins accueillent les participants et leur présentent l'ordre du jour.

### Approbation du compte rendu de la CLDR du 05/11/2025

Les participants approuvent le compte rendu sans remarque.

### Introduction

La Commune a décidé d'affecter 100.000€ de son budget extraordinaire à des petits projets citoyens de maximum 30.000€, qui peuvent être introduits par des ASBL ou des collectifs d'au moins 5 personnes (domiciliées à des adresses différentes). Les projets visent l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie. Les frais éligibles sont relatifs à des investissements, des aménagements ou de l'événementiel ; les frais de fonctionnement ou de catering sont exclus. Les projets peuvent être réalisés par la Commune et/ou le porteur du projet.

Le projet devra répondre aux conditions suivantes :

- Le projet doit être situé sur le territoire communal, sur domaine public ou une parcelle appartenant à une asbl.
- Il doit revêtir une notion d'intérêt collectif.
- L'impact doit être positif et pérenne.
- Il doit reposer sur la mobilisation citoyenne
- Il devra être réalisé dans les 2 ans de la notification, soit pour le 31/12/2027.

« L'article 7 – la procédure » du règlement est rappelé à la CLDR :

Phase 4 – sélection

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR), la commission consultative instaurée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural et composée de citoyens ainsi que de représentants du Conseil communal, officiera en tant que comité de sélection. Ce comité pourra éventuellement être complété par l'une ou l'autre personne ressource.

**Les membres de la CLDR introduisant un dossier ne pourront pas participer au comité de sélection. De même, s'ils sont directement liés à un porteur de projet (famille, cohabitant légal, ...), ils devront se retirer lors des délibérations portant sur le projet.**

Précision apportée en séance : Si un membre de la CLDR fait partie du comité qui introduit un dossier ou s'il a un intérêt direct au projet, il est invité à se retirer. Certains se demandent jusqu'où va le lien familial à considérer (sous le même toit, beau-frère, ...). Ces éléments seront précisés dans le règlement de la prochaine édition.

## Bilan des éditions précédentes

En 2022, cinq dossiers ont été retenus :

### 1. Réhabilitation de la piste de Pétanque de Grandvoir

Projet réalisé.



### 2. Plaine de jeux à Marbay

Le terrain acheté se situe au centre du village, dans une rue en cul-de-sac.

La plaine de jeux consiste en deux balançoires, deux toboggans, deux tours, un pont de singe, ... Une piste de pétanque a été aménagée, ainsi qu'une zone barbecue avec table et bancs. Quelques plantations ont été faites, et la rampe d'accès au site a été améliorée.

Les villageois se sont retrouvés six week-ends pour mettre ce projet en œuvre.

La Commune a sécurisé les abords immédiats en créant une chicane en voirie et en posant la signalétique adaptée. Cet espace est opérationnel depuis juin 2024.



### 3. Aménagement de la cour du local scout, Neufchâteau

Ce projet a été abandonné car les scouts ont déménagé dans l'ancienne buvette du foot de Neufchâteau. De ce fait, il n'y avait aucun intérêt à entreprendre les travaux envisagés.

### 4. Embellissement et amélioration de l'aménagement du pâchis central de Tronquoy

Ce projet était la première réalisation dans le cadre du budget participatif. La végétation se développe au fil du temps.



### 5. Aménagement du Carrefour du Bac à Fineuse

Les infrastructures routières (nouveaux filets d'eau et avaloirs, redéfinition du carrefour) ont été aménagées dans le cadre de l'entretien de voirie classique. Des assises ont été créées dans le cercle, rehaussées de jardinières en acier corten®. Des bacs en béton accueillent des arbres bas pour avoir de l'ombre. Les bacs abreuvoirs existants disposent de nouveaux becs d'arrivée d'eau. La placette est uniquement piétonne, afin de procurer un espace convivial sécurisé.



En 2023, cinq autres projets ont été sélectionnés :

**1. Rénovation et mise aux normes Afsca de la cuisine de la salle des fêtes Les Sorbiers - Massul**

Les travaux sont réalisés.



**2. Aire de convivialité de la Communauté de Petitvoir**

Cette parcelle idéalement située au centre du village est aménagée en 3 zones : une zone naturelle et humide préservée ; une zone de découverte de la nature ; une zone conviviale et paysagère. Les travaux sont en cours ; le village se charge des aménagements.



**3. Création d'un espace intergénérationnel dans la maison de village de Tournay**

Ce projet vise à aménager les caves de la maison de village (environ 135 m<sup>2</sup>), en créant un espace sanitaire, rangement/cuisine et rencontre. Les travaux sont en voie de finalisation pour le budget participatif ; le village complètera les aménagements.



**4. Aménagement des abords du carrefour situé au croisement "Chemin du Gros Têr – Les Huzes – Le Pont al Rue" à Respelt**

Ce projet vise à valoriser le petit patrimoine sacré, à créer un lieu de rencontre et à végétaliser le site. Les travaux ont été inaugurés à l'été 2005.



**5. Amélioration de l'espace de convivialité de Cousteumont**

Le projet consiste à placer des jeux pour les enfants, planter des arbres fruitiers, créer un carré potager. La Commune s'est chargée du raccordement à l'eau et à l'électricité.



En 2024, trois projets ont été sélectionnés :

### 1. Bien-être à la salle de LONGLIER

Ce projet vise à équiper le cercle saint Etienne d'une armoire frigorifique, d'un déstratificateur d'air (ventilateurs de plafond) pour optimiser le chauffage et à remplacer des cuvettes de WC.

Il s'agit d'installations techniques qui ont été réalisées par entreprise. Travaux terminés.

Un membre fait remarquer que pour des raisons de sécurité, il serait judicieux de déplacer les pots de fleurs qui se trouvent à l'entrée, à l'extérieur.



### 2. Rénovation de l'espace récréatif de l'école de LONGLIER

Ce projet consiste en l'aménagement de l'espace de jeux près de l'école à Longlier, avec la pose de bancs, l'installation de modules et des marquages au sol pour des jeux 2D. Les marquages au sol sont faits ; l'installation de la plaine de jeux est en cours. L'inauguration du site est prévue au printemps 2026.



### 3. Aménagement d'une aire de convivialité rue de la Hette à NEUFCHÂTEAU

Le site se trouve au croisement de la rue de la Hette et de la rue de la Hasse. Le but est de créer une aire de convivialité avec quatre zones interagissant : un espace convivial (bancs, tables, espace couvert, barbecue fixe), une petite plaine de jeux et une petite aire sportive, une zone pour installer une boîte à livres, une boîte à dons et un jardin communautaire.



Le porteur est revenu vers la Commune avec un projet retravaillé, incluant des modules et jeux pour enfants, un kiosque avec table, ... Cependant, la Commune l'a invité à revoir les proportions des différentes zones pour mieux correspondre au budget et au projet introduit initialement.

## Présentation des 7 dossiers introduits dans le cadre du budget participatif 2025

Cette année, 7 dossiers ont été introduits :

1. Renouvellement et modernisation du mobilier et des équipements de la salle Au Carrefour à Hamipré
  2. Support logistique pour le monde associatif autour de l'école de Longlier
  3. Espace de convivialité intergénérationnel à Namoussart
  4. Finitions extérieures de la buvette du foot RFC Namoussart
  5. Renouvellement du mobilier de la salle Les Joyeux Lurons à Petitvoir
  6. L'atelier du saule à Tournay
  7. Aménagement de la salle du village de Warmifontaine
- \* classement par ordre alphabétique du village

La FRW rappelle la procédure et le calendrier.

- Une réunion d'information sur le budget participatif a été organisée le 04/09/2025.
- Les dossiers devaient parvenir à la Commune pour le 01/10/2025.
- Pour certains dossiers, l'administration communale a demandé des précisions.
- Les 7 dossiers ont été présentés au Collège, qui les a jugés recevables.
- La CLDR/comité de sélection va donc procéder à la sélection des lauréats sur base d'une grille d'analyse.
  - o Celle-ci se présente en deux volets : une première partie qui vise les objectifs du projet (/49) et la seconde, sa mise en œuvre (/35).
  - o Les cotations vont de 1 à 7, pour un maximum de 84 points.
  - o Chaque ligne doit être complétée.

→ Pour rappel, la cotation finale de chaque projet devra être supérieure à 60% pour être éligible. Ce point a été adapté dans le règlement suite aux remarques du comité de sélection 2024.

#### Organisation pratique

- Chaque membre du comité de sélection reçoit 7 grilles vierges (1 par projet) et un tableau récapitulatif des projets.
- La FRW présente un projet.
- La CLDR peut poser des questions de précision.
- La CLDR procède au vote, puis émet les commentaires qui sont repris dans ce compte rendu.
- A la fin de la présentation des 7 projets, les bulletins de vote sont récoltés.
- La FRW et les échevins calculent les points pour les différents projets.
- Les résultats sont projetés en fin de séance.

### **1 – Renouvellement et modernisation du mobilier et des équipements de la salle Au Carrefour à HAMIPRÉ**

#### › Porteur :

- L'ASBL Au Carrefour

#### › Description :

- Remplacement d'une partie du mobilier et des équipements :
- Achat de tables, chaises, chariots, bacs de rangement fonctionnels pour la vaisselle, vaisselle.

#### › Lieu :

- Salle Au Carrefour, 2 Chaussée d'Assenois, Hamipré
- Propriété communale gérée par l'ASBL Au Carrefour de Hamipré

#### › Objectifs :

- Amélioration directe de la vie collective
- Valorisation d'un lieu central du village
- Renouvellement d'un matériel éprouvé pour donner un nouveau dynamisme à une salle en cruel manque de budget.
- [Respect du budget, investissement durable en mobilier et équipements professionnels, maîtrise des coûts, pérennité]

#### › Impact :

- Salle modernisée, plus confortable et conforme aux attentes actuelles
- Lieu plus accueillant pour la fête du village et les activités associatives, favorisant la cohésion sociale et les échanges intergénérationnels
- Attractivité renforcée pour les locations privées générant des revenus réinvestis dans de futurs aménagements
- Engagement renouvelé des bénévoles et des jeunes, motivés par des infrastructures de qualité
- Facilité de gestion de la vaisselle et du mobilier lors des locations, grâce à l'usage de chariots et de bacs de rangement, permettant de ne libérer que le matériel nécessaire, tout en gardant les réserves dans un endroit sécurisé.

#### › Coût estimé : 26.318€

- |  |            |
|--|------------|
| - 50 Tables + chariots                   | 13.452,76€ |
| - 200 Chaises + chariots                 | 8.772,50€  |
| - Vaisselle                              | 1.981,83€  |
| - Autres équipements (accessoires, bacs) | 2.110,97€  |

#### › Travaux par l'ASBL, avec le comité

- Finalisation du choix des fournisseurs (devis)
- Commande >>> utilisation du nouveau matériel à la fête villageoise du 1<sup>er</sup> we de juillet 2026

#### › Durable

- Choix de mobilier et équipements robustes et faciles d'entretien
- Entretien et maintenance par l'ASBL, sans solliciter la Commune
- Revenus des locations réinvestis dans la salle, assurant une amélioration continue et la maintenance des équipements de la salle.

- › Communication
  - Réseaux sociaux locaux
  - Présentation et valorisation lors de la fête annuelle du village
  - Affichage et communication directe vers les habitants
  - Promotion du rôle de l'ASBL et incitation aux jeunes générations à rejoindre le comité pour une participation régulière ou occasionnelle
- › Autre
  - Seul lieu de rassemblement du village, la salle est un pilier de la vie sociale et culturelle locale. Depuis plus de 50 ans, elle accueille fêtes, activités associatives et événements communautaires, mais elle souffre d'un manque d'investissement qui fragilise son attractivité et risque de provoquer un désengagement des jeunes des organisations villageoises.



### Remarques du Comité de sélection

- Cette ASBL récupère-t-elle la TVA ? Si oui, quel est le montant qui devrait être considéré dans cet appel à projets ? Le Collège vérifiera la question de la TVA pour tous les porteurs de projets. Le montant sera considéré avec la TVA. En cas de récupération de la TVA, le porteur la reversera à la Commune.
- Le Comité n'a pas précisé dans quels postes les bénéfices seront réinjectés. Mais on peut aisément préjuger qu'ils le seront dans des travaux énergétiques ou pour lutter contre l'humidité.
- Les activités qui se tiennent dans cette salle nécessitent-elles tant de vaisselle ?

## 2 – Support logistique pour le monde associatif autour de l'école de LONGLIER

- › Porteur :
  - Comité de parents (association de fait) de l'école de Longlier
- › Description :
  - Acquisition de matériel événementiel : tonnelles, gobelets réutilisables, container de stockage, château gonflable + pergola
  - Valeur ajoutée pour le comité et les associations (aide du club des vieux et du foot)
  - Collaboration avec l'école pour compléter le préau côté maternelles
- › Lieu :
  - Route de la Maladrie à Longlier – container à l'école maternelle après les parkings → accessible en voiture/remorque
  - Propriété communale
- › Objectifs :
  - Améliorer la qualité de vie en facilitant l'organisation d'événements conviviaux, dans un cadre agréable, accessible et bien équipé.
  - Toucher un large public.
  - Réduire la charge logistique et administrative, tout en favorisant l'engagement bénévole et en renforçant la pérennité de la dynamique associative locale.
- › Impact :
  - Réduire la charge logistique des bénévoles pour se concentrer sur l'animation, la créativité et le lien social.
  - Encourager l'engagement citoyen en facilitant l'organisation d'événements conviviaux, qui vont susciter des rencontres intergénérationnelles, de la solidarité, pour un village vivant.
  - Un comité actif renforce l'attractivité de l'école et aide à l'épanouissement des enfants.

- › Coût estimé : 24.965,12€
  - Container (7.399,15€+847€) 8.2476,15€
  - Château gonflable 4.349,95€
  - 2 Tonnelles 3.742,02€
  - 1100 Gobelets 528,00€
  - Pergola 3\*6m 8.099,00€
- › Travaux conjoints
  - Solution de stockage – avec la Commune et la Direction d'école
  - Container : plots et dalle par la Commune (pas dans le budget)
  - Pergola : plots par la Commune
  - Choix des emplacements avec la Commune
- › Durable
  - Meilleure pérennité du comité en le soulageant dans certaines tâches
  - Les parents du comité ont des enfants en maternelles
  - Le matériel pourrait éventuellement être transféré à l'école ou une autre association en cas de dissolution du comité.
- › Communication
  - Réseaux sociaux
  - Visibilité de l'école >>> visibilité des projets du comité
- › Autre
  - Grâce à vous, les tonnelles fleuriront comme des cerisiers en fête, les éclats de rire gonfleront le château comme le vent du printemps, et les bénévoles marcheront plus légers. Les enfants, les assos et tout un village en mouvement vous disent merci.



### Remarques du Comité de sélection

- La Commune a-t-elle été associée au projet, ne fut-ce que pour le container ? Le Comité n'a pas encore posé de question au niveau urbanistique. A priori, il ne sera pas possible d'installer le container à l'endroit rouge sur la photo car il y a une servitude.
- Pourquoi pas envisager une infrastructure en dur de type chalet, pour plus de sécurité par rapport aux vols et vandalisme ?
- Faut-il conserver le château gonflable dans le dossier, alors qu'il est si facile d'en louer (et vu la difficulté d'entretien) ?

### 3 – Espace de convivialité intergénérationnel à NAMOUSSART

- › Porteur :
  - L'ASBL Comité des fêtes « Maison de village » Namoussart, Marbay, Mon Idée
- › Description :
  - Aménagement d'un espace de convivialité accessible à tous, lieu de rencontre, de détente et de jeu. >>> 1<sup>ère</sup> phase : installation d'aménagements de base, permettant des extensions ultérieures vers le verger communal
  - Clôture entre l'école et le terrain ; module de jeu (dans la cour enherbée); piste de pétanque, mobilier urbain ; panneau d'information ; embellissement du préau
- › Lieu :
  - Entre la route de l'Aunai et le Chemin du Bois Cognon à Namoussart
  - Parcelle communale C980p Neufchâteau 4 DIV/Hamipré (école, verger, multisport)

- › Objectifs :
  - Favoriser le développement communautaire via un aménagement intergénérationnel accessible à tous
  - Créer un lieu convivial de rassemblement, renforcer la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance (panneau)
  - Améliorer le cadre de vie, via l'embellissement d'un espace à l'abandon
- › Impact :
  - Renforcement du lien social (rencontres informelles ; activités ; ouverture)
  - Cohésion intergénérationnelle – partage d'un même endroit
  - Amélioration du cadre de vie et dynamisation de l'espace
  - Participation citoyenne (animation, potager collectif)
  - Bien-être physique et mental – en sortant de chez soi, se dépensant, ...
  - Création d'un sentiment d'appartenance
- › Coût estimé : 29.745€
 

- Clôture et barrière	3.388€
- Fondation kiosque	3.146€
- Module de jeu	3.989€
- 2 Terrains de pétanque	5.082€
- Panneau d'information	235€
- Matériel d'embellissement préau	2.000€
- Végétation	2.000€
- Mobilier	5.790€
- Nivellement et gazon (2000m <sup>2</sup> )	4.115€
- › Travaux conjoints
  - Commune ou entreprise : clôture et barrière ; dalle du kiosque
  - Entreprise : nivellement et engazonnement
  - Comité des fêtes : le reste
  - Planning proposé – inauguration en août 2027, à la fête du village
- › Durable
  - Choix de matériaux robustes et locaux
  - Végétalisation raisonnée – essences faciles à entretenir
  - Anticipation pour les phases suivantes
  - Implication locale, via le comité des fêtes
  - Partenariat avec les services communaux pour l'entretien des abords
  - Animations régulières – par le comité des fêtes ou autres
- › Communication
  - Inauguration à la fête d'août 2027 et organisation d'activités sur le site
  - Utilisation du site pour l'école du dehors (bancs)
  - Utilisation des terrains de pétanque par le club de Neufchâteau
  - Futur potager collectif ? Ce qui permettrait de redistribuer des potages sains.
- › Autre
  - Le Comité invite la Commune à mettre en œuvre les phases suivantes, pour obtenir un projet global et cohérent.



**Vue DRONE  
+  
PHASES SUIVANTES**

1 = CLÔTURE - BARRIÈRE  
 2 = MODULE DE JEU  
 3 = PRÉAU EXISTANT  
 4 = TERRAIN DE PÉTANQUE  
 5 = HOSSE - BARBECUE  
 6 = TABLES DE PIQUE NIQUE  
 7 = PANNEAU D'INFORMATION

CHÉMIN EN ROUGE = TRACÉ DU FUTUR CHEMIN DANS LE VERGER  
 CROIX ROUGE = ZONE DE REPOS  
 CROIX NOIRE = ZONE DIDACTIQUE  
 CROIX BLANCHE = TOUR D'OBSERVATION



### Remarques du Comité de sélection

- Le prix du kiosque est inclus dans le poste « mobilier ».

#### 4 - Finitions extérieures de la buvette du foot RFC NAMOUSSART

- › Porteur :
  - ASBL FC Namoussart
- › Description :
  - Poursuivre la rénovation de la buvette, notamment les postes d'isolation, de rives et de bardage.
- › Lieu :
  - Buvette du foot du RFC Namoussart, 11 rue de l'Aunai
  - Propriété communale
- › Objectifs :
  - Assainir et pérenniser l'infrastructure (étanchéité, isolation thermique, protection de la buvette et des vestiaires)
  - Empêcher la dégradation due à des infiltrations qui favorisent le développement de moisissures
  - Améliorer l'accueil des joueurs enfants / adultes et des visiteurs
- › Impact :
  - Amélioration de l'accueil dans une infrastructure propre et saine
  - Image du club préservée
  - Finalisation des travaux de rénovation entrepris
- › Coût estimé : 29.681,90€ HTVA ou 31.462,81€ (TVAC 6%)
  - Installation chantier : 600,00€
  - Isolation PU 6 cm sur les parties non isolées 2.396,50€
  - Bardage bois + pare-vapeur : 25.845,40€
  - Encadrement baies : 840,00€
- › Travaux conjoints
  - Les travaux seront effectués par les membres du club en partenariat avec la Commune.
  - L'objectif est de les réaliser dans les meilleurs délais.
- › Durable
  - Le Club s'engage à entretenir la structure en bon père de famille
- › Communication
  - Activités organisées en 2026 pour les 60 ans du club : tournoi et fête pour célébrer cet anniversaire.



#### Remarques du Comité de sélection

- La buvette a été endommagée il y a quelques années et des travaux ont été entrepris.
- Le club de foot peut apparemment appliquer une TVA à 6% (et sans doute la récupérer).
- Le montant TVA comprise dépasse la limite des 30.000€.
- Le bâtiment est propriété communale ; il a été confié en gestion au club de foot moyennant une convention. Le Comité de sélection se demande s'il n'incombe pas à la Commune de réaliser ces gros travaux sur une infrastructure sportive qui lui appartient. La Commune vérifiera qui doit prendre en charge financièrement ces gros travaux.

## 5 - Renouvellement du mobilier de la salle Les Joyeux Lurons à PETITVOIR

- › Porteur :
  - ASBL Les Joyeux Lurons
- › Description :
  - Renouvellement du mobilier – tables et chaises (certaines sont en très mauvais état et commencent à se dégrader)
- › Lieu :
  - Le Waradeu 13 à Petitvoir
  - Propriété communale
- › Objectifs :
  - Pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les citoyens qui louent l'infrastructure (pas à usage professionnel)
  - Faciliter le déplacement du mobilier
  - Favoriser l'entretien et la pérennité de la salle
- › Impact :
  - Satisfaction des occupants de la salle – ne plus enregistrer de mécontentement pour l'état des chaises et tables
  - Optimisation de la place dans l'infrastructure
  - Location plus facile de la salle.
- › Coût estimé : 8.557,73€

- 25 tables	1.966,25€
- 5 tables hautes	369,05€
- 150 chaises	4.800,68€
- Chariots de rangement	1.421,75€
- › Travaux : /
- › Durable
  - Matériel durable en plastique, facile d'entretien
  - État des lieux d'entrée avec les locataires + explication sur l'utilisation
  - État des lieux de sortie : vérification de l'entretien correct du matériel
- › Communication : /
- › Autre :
  - Le Comité a fait des comparaisons avec le matériel dans d'autres salles de la commune, dont celle de Massul et celle du foot à Petitvoir, où les gestionnaires sont satisfaits de leur nouveau mobilier.



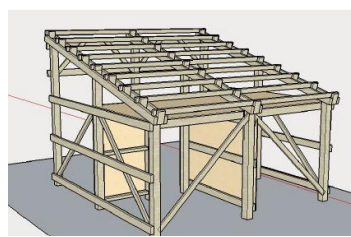
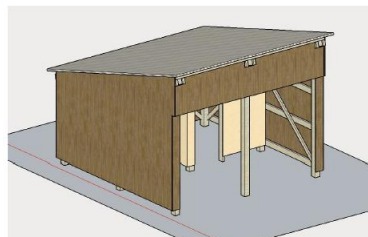
### Remarques du Comité de sélection

- Le prix des chaises et tables est très différent de ce qui est prévu dans d'autres projets. Ne serait-il pas intéressant que la Commune organise un marché groupé sur ces postes pour les projets sélectionnés, afin d'obtenir de meilleurs prix ?

## 6 - L'atelier du saule à TOURNAY

- › Porteur :
  - Groupe de 8 personnes
- › Description :
  - Construction d'un appentis de 25 m<sup>2</sup> fermé à l'ouest et au nord, avec lattage ajouré à l'est et ouverture au sud.
  - Espace fermé de 8m<sup>2</sup> pour le stockage de matériel.
  - Dalle en béton sous l'espace fermé ; sol perméable avec couverture en graviers ou terre battue pour l'appentis
  - Ossature en épicéa et bardage en douglas autoclave

- › Lieu :
  - Maison de village de Tournay, Torimont 17
  - Parcelle communale 266B
- › Objectif :
  - Favoriser le développement d'une dynamique villageoise et communale, en revitalisant les liens sociaux grâce à une participation citoyenne intergénérationnelle.
  - Mobiliser les habitants pour des petits projets visant l'amélioration du cadre de vie et la redécouverte d'un artisanat (osier et noisetier)
  - Organiser des activités autour de l'osier
- › Impact :
  - Production locale d'osier
  - Oseraie didactique >>> conseils, boutures, utilisation du saule et de l'osier
  - Cohésion et liens, rencontres intergénérationnelles, via la récolte et le tri de l'osier, ce qui favorisera la transmission de gestes techniques, la redécouverte du métier d'artisan vannier
  - Liens entre nature, culture, artisanat, visant l'amélioration du cadre de vie et attractivité du territoire. « Tresser des brins, tisser des liens »
- › Coût estimé : au départ, 18.426€
  - Travaux préparatoires pour l'abri 2.498€
  - Construction de l'abri 15.928€
  - Mais le porteur a décidé de concrétiser ce projet via un chantier participatif. Seuls les matériaux sont donc intégrés dans ce dossier ; on arrive finalement à un budget de 5.979€
- › Travaux conjoints
  - Avec la Commune : définition de l'emplacement exact de l'appentis, vérifications urbanistiques, éventuel permis d'urbanisme
  - Par le porteur (avec PNHSFA) : (permis, devis), suivi du chantier, inauguration avec le village et la Commune
- › Durable
  - Collaboration avec le PNHSFA et la filière osier (GAL)
  - Collaborations avec le Centre culturel – ateliers
  - Collaboration avec M. Vandiest – utilisation de l'osier dans les aménagements d'espaces verts
  - Projet de collaboration avec le club des jeunes de Tournay – projets nature/artisanat, aide pour l'entretien de l'oseraie, ...
  - Chantier participatif de récolte de l'osier – janvier/février
  - Choix de bois traité en autoclave pour l'abri >>> pas d'entretien
- › Communication
  - Publication des activités dans le Oyez Citoyens
  - Relais des activités dans le bulletin du PNHSFA et auprès des membres de la filière Osier
  - Collaboration avec le Centre culturel pour rendre les activités accessibles à tous
  - Proposition d'une sensibilisation à l'usage du saule pour les comités de Village fleuri + Distribution d'une partie de la production de la petite oseraie
- › Autre
  - Besoin de conseils des services techniques communaux pour l'abri
  - Chantier participatif



### Remarque du Comité de sélection

- Le montant réclamé dans le cadre du chantier participatif sera-t-il suffisant ?
- Attention ! Si au final, les dépenses excèdent ce qui était repris dans le dossier initial, le porteur devra compenser.

## 7 - Aménagement de la salle du village de WARMIFONTAINE

- › Porteur :
  - RLC Warmifontaine ASBL
- › Description :
  - Achat de matériel pour la salle : frigo, congélateur, piano de cuisson, four, plaque sanitaire murale
  - (Structure métallique pour la terrasse)
  - Lieu :
  - La Plate des Prés 4 à Warmifontaine
  - Propriété communale
- › Objectifs :
  - Pour le bien-être des villageois et citoyens qui souhaiteraient bénéficier de la salle du village
  - Pouvoir louer une salle fonctionnelle et sécurisée.
- › Impact :
  - N Bien-être des locataires
  - Rentabilité de la salle du village
- › Coût estimé : 15.411,54€
- › Travaux : /
- › Durable : /
- › Communication
  - Via les festivités organisées par l'association (repas, marché de Noël, tournoi de football, ...)
  - Réseaux sociaux
  - Publicités



### Remarques du Comité de sélection

- La buvette du foot a été prolongée par la salle du village, qui a été inaugurée en août 2024. Le porteur de ce projet gère à la fois la buvette de foot et la salle Sainte Barbe.
- Prochainement, une enseigne pour cette salle de village, sponsorisée par les habitants du village, sera apposée en façade.

## Résultats des votes du Comité de Sélection

Le dépouillement des bulletins de vote donne les résultats suivants :

Projet	Points	Moyenne /84	%	Prix
1) Renouvellement et modernisation du mobilier et des équipements de la salle Au Carrefour à Hamipré	628	52,33	<b>62,30</b>	26.318,00 €
2) Support logistique pour le monde associatif autour de l'école de Longlier	508	42,33	<b>50,40</b>	24.965,12 €
3) Espace de convivialité intergénérationnel à Namoussart	805	67,08	<b>79,86</b>	29.745,00 €
4) Finitions extérieures de la buvette du foot RFC Namoussart	657	54,75	<b>65,18</b>	30.000,00 €
5) Renouvellement du mobilier de la salle Les Joyeux Lurons à Petitvoir	568	47,33	<b>56,35</b>	8.557,73 €
6) L'atelier du saule à Tournay	852	71,00	<b>84,52</b>	5.979,00 €
7) Aménagement de la salle du village de Warmifontaine	709	59,08	<b>70,34</b>	15.411,54 €

Le règlement du budget participatif stipule :

*Le comité de sélection étudiera les projets recevables sur base d'une grille d'analyse (disponible sur [www.pcdr-neufchateau.info](http://www.pcdr-neufchateau.info)) et leur attribuera un score. Il établira un rapport de motivation et dressera la liste définitive des projets sélectionnés selon les modalités suivantes :*

- ✓ *Les projets devront récolter au moins 60% des scores.*
- ✓ *L'ensemble des projets sélectionnés sera inférieur ou égal à l'enveloppe des 100.000€.*

Deux projets n'atteignant pas les 60% sont écartés de la sélection :

- 2) Support logistique pour le monde associatif autour de l'école de Longlier
- 5) Renouvellement du mobilier de la salle Les Joyeux Lurons à Petitvoir

On parvient donc à l'ordre suivant :

	Projet	Points	Moyenne /84	%	Prix
1	6) L'atelier du saule à Tournay	852	71,00	<b>84,52</b>	5.979,00 €
2	3) Espace de convivialité intergénérationnel à Namoussart	805	67,08	<b>79,86</b>	29.745,00 €
3	7) Aménagement de la salle du village de Warmifontaine	709	59,08	<b>70,34</b>	15.411,54 €
4	4) Finitions extérieures de la buvette du foot RFC Namoussart	657	54,75	<b>65,18</b>	30.000,00 €
5	1) Renouvellement et modernisation du mobilier et des équipements de la salle Au Carrefour à Hamipré	628	52,33	<b>62,30</b>	26.318,00 €

### En conclusion,

L'ensemble des cinq projets éligibles atteint la somme de 107.453,54 €, supérieure à l'enveloppe des 100.000€.

Le classement proposé par le Comité de sélection est le suivant :

- 1) L'atelier du saule à Tournay**
- 2) Espace de convivialité intergénérationnel à Namoussart**
- 3) Aménagement de la salle du village de Warmifontaine**

=> Sous-total de 51.135,54€

Le 4<sup>ème</sup> projet « Finitions extérieures de la buvette du foot RFC Namoussart » doit fait l'objet d'une vérification sur la prise en charge financière de gros travaux sur une infrastructure sportive communale. Vu qu'avec la TVA il dépasse le plafond autorisé, le montant pris en compte est limité à 30.000€.

(Sous-total de 81.135,54€)

Si le 4<sup>ème</sup> projet n'est pas éligible dans le cadre du budget participatif, ce sera le projet « Renouvellement et modernisation du mobilier et des équipements de la salle Au Carrefour à Hamipré » qui sera sélectionné.

Dans ce cas, on atteint 77.453,54€ au total.

Lors du Comité de sélection, deux points d'attention ont été soulevés :

- La récupération de la TVA par certaines ASBL.
- L'éventualité d'un marché public commun entre plusieurs projets pour l'achat de chaises et tables.

Il revient au Collège de décider de la sélection finale.

Il pourrait aussi demander une meilleure maîtrise des coûts des projets 4 et 5, pour que les 5 projets puissent être sélectionnés.

## Divers - Les suites de l'opération de développement rural

La FRW explique le programme de travail pour le 1<sup>er</sup> semestre 2026 :

- › **Le 29/01/2026, à 20h00, à la salle Brasseur** – réunion plénière de la CLDR  
→ Bilan des avancées des fiches-projets immatérielles | rapport annuel DR et programmation triennale
- › Mise en œuvre des fiches-projets immatérielles du lot 1, dont
  - › Un GT Mobilité – avec pour objectif d'organiser au minimum une activité durant la semaine de la mobilité
  - › GT Festival des associations et Bureau des Grands Evénements (BGE) – faisant suite à la réunion des associations du 24/11/2025 (*dates à convenir*).
- › Approbation de l'avant-projet de la maison de village de Montplainchamps  
Des articles sont parus dans la presse au sujet de la signature par la Ministre Dalcq de la convention-faisabilité portant sur l'aménagement de la maison de village de Montplainchamps. Dès que la Commune en aura reçu la notification, l'auteur sera invité à approfondir l'avant-projet, qui sera présenté en CLDR pour approbation.
- › Préparation de la prochaine demande de convention DR  
Selon le projet mis en première priorité de la programmation triennale des projets en DR

**Sophie Orban et Bruno Echterbille**  
Agents de développement

**Fondation Rurale de Wallonie**  
**Equipe Semois-Ardenne**

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02  
[semois@frw.be](mailto:semois@frw.be) | [www.frw.be](http://www.frw.be) | [www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne](https://www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne)

## Présences à la réunion de CLDR du 11 décembre 2025

### Présents :

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
Mme	Barvaux	Mireille	Longlier	
Mme	Clémentz	Mariline	Tronquoy	X
M.	Delrez	Jean-Marc	Verlaine	
M.	Gauthier	Michaël	Neufchâteau	
Mme	Hubermont	Marie-Eve	Neufchâteau	X
Mme	Jacquemart	Chantal	Neufchâteau	
M.	Jacquemart	Jean-Marie	Tronquoy	
M.	Lecomte	Joseph	Hamipré	
M.	Lempereur	Noa	Tournay	
M.	Mathieu	Thierry	Longlier	
M.	Michel	Philippe	Grandvoir	
M.	Robert	Guillaume	Neufchâteau	X
M.	Verleyen	Jean-Paul	Nolinfaing	

### Excusés :

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
Mme	Bolly	Cécile	Tournay	
M.	Carlier	Alexandre		X
M.	Huberty	François	Neufchâteau	X
M.	Jacobs	Jean-Marie	Respelt	
M.	Mathelin	Laurent	Montplainchamps	
M.	Modard	Christophe	Lahérie	
M.	Otten	Sébastien	Neufchâteau	